



DEVIENS RAMASSEUR DE BALLES AU TOURNOI ATP BNP PARIBAS PRIMROSE BORDEAUX

Du 12 au 20 mai 2012

**(PRESENCE TOUTE LA SEMAINE OBLIGATOIRE – ABSENCE SCOLAIRE JUSTIFIÉE PAR LE
TOURNOI)**

Entre dans la compétition et dans l'évènement en devenant Ramasseur de Balles pendant le tournoi ATP organisé par la Villa Primrose. Durant toute la semaine, tu côtoieras quelques uns des meilleurs joueurs du Top 200 mondial.

Si tu le souhaites, avec l'accord de tes parents et de ton école, tu peux t'inscrire et être retenu pour l'évènement tennis à Bordeaux.

REMPLE LA FEUILLE JOINTE ET RENVOIE LE RAPIDEMENT A :

Villa Primrose - Ramasseurs de Balles

81 Rue Jules Ferry

33200 Bordeaux

Les 60 premières réponses seront retenues

**SELECTION LE SAMEDI 10 MARS à 14h
au club de la Villa Primrose (jusqu'à 16h)**

Programme :

- Endurance => courir 10 minutes à son rythme
- Vitesse => sprint
- Adresse => lancé de balles, roulé de balles
- Parcours chronométré

Date de Formation (sous réserve de sélection) :

- Samedi 7 Avril 2012 de 14h à 16h
- Samedi 5 Mai 2012 de 14h à 16h

Contact : Jérôme LAYER – 06 79 83 74 83 ou jerome.layer@villaprimrose.com



Du 12 au 20 Mai 2012

PHOTO D'IDENTITE
RECENTE

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Sexe : Garçon Fille

Club :

Classement :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Téléphone :

Maison :

Portable mère :

Portable père :

Autre :

E-mail :

Taille Vêtements :

Merci d'écrire S, M, L ou XL dans les cases correspondantes (sauf chaussures)

	Chaussures	Short	Polo	Pull
--	------------	-------	------	------

PRIMROSE

BORDEAUX

Tailles/Pointures				
--------------------------	--	--	--	--

Je soussignée :

(Représentant légal 1)

et

(Représentant légal 2)

Par la présente, j'autorise gracieusement la Villa Primrose, la FFT et BNP PARIBAS à exploiter le nom et l'image, captée par tous moyens (photographies, films, etc.), de mon enfant, à l'occasion de l'édition 2012 du BNP PARIBAS PRIMROSE BORDEAUX, sur tous supports (sans limitation de quantité), par tous médias, et ce à titre transférable, dans le monde entier et pour toute la durée de protection des droits y afférents, dans le cadre de la promotion des sélections officielles des ramasseurs de balles du BNP PARIBAS PRIMROSE BORDEAUX, ainsi qu'à des fins de promotion et/ou de représentation du tournoi.

Dans la limite autorisée par la loi, j'autorise à titre gracieux que l'image de mon fils/fille et/ou sa voix et/ou son prénom soient captés, enregistrés, filmés, photographiés à l'occasion des journées de sélection des ramasseurs, journées de formation, tournoi BNP PARIBAS PRIMROSE BORDEAUX 2012 par les partenaires médias du tournoi et par les photographes officiels du tournoi.

Je reconnais et accepte que l'utilisation de son image par les différents médias pourra se faire au moyen de toutes les technologies, techniques de transmission et supports suivants : support papier, radiodiffusion, hertzien, câble et satellite, VOD, réseau et technologie mobile (dvh -h, 3G, 4G, UMTS, etc.), ADSL, DVD, VHS, UMD, Internet, services à la demande, bas et haut débit, tout service de distribution en ligne, ou toute future technologie ou format encore inconnue à ce jour.

Fait à :, le

Les informations recueillies dans le présent questionnaire seront utilisées pour les nécessités de la gestion interne, pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires, et pourront, sauf avis contraire de votre part, être utilisées à des fins commerciales par la FFT et la Villa Primrose Bordeaux. Elles pourront donner lieu à exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi 78/17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, par l'intermédiaire des services ayant recueilli les présentes informations. Les informations recueillies dans le présent questionnaire seront utilisées pour les nécessités de la gestion interne, pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi 78/17 du 6 janvier 1978, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, par l'intermédiaire des services ayant recueilli les présentes informations.